



FRACTION

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 09 septembre 2025

Transmis par courriel

Objet : Initiative BZ#3 | 2025 concernant un projet culturel participatif

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,
Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe l'initiative

Projet culturel participatif

Cette demande motivée se base sur l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, Version consolidée applicable au 14/08/2023

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »

Annette Willems-Kirsch
Conseillère communale

Initiative BZ#3 | 2025
Projet culturel participatif
[proposé par la fraction « Besser Zesummen » le 09 septembre 2025]

Dans le cadre d'une initiative citoyenne active depuis un an au sein de la commune de Schengen, un groupe de résidentes engagées développe des activités artistiques (peinture, sculpture, etc.) visant à encourager la participation culturelle, à créer du lien social et à valoriser les talents locaux.

Compte tenu du succès des premiers ateliers organisés et de l'intérêt croissant de la population, la création d'une ASBL artistique est en cours, dans le but de structurer durablement ces actions, d'ouvrir les activités à un public plus large et d'organiser des événements culturels accessibles à tous.

Dans ce contexte, la fraction « Besser Zesummen » souhaite savoir s'il serait envisageable que la Commune de Schengen mette à disposition un local à l'année, afin de :

- garantir la continuité des activités artistiques existantes,
- offrir un cadre stable aux citoyen·ne·s intéressé·e·s,
- soutenir le développement d'une dynamique culturelle participative sur le territoire communal.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à cette demande et restons à disposition pour toute précision complémentaire.

Avec nos salutations respectueuses,
les conseillers de la fraction « Besser Zesummen »

ROUSSET Dominique
19, Cité Robi Goldschmit
L-5447 Schwebsingen

Objet : Demande de mise à disposition d'un local pour la création d'une ASBL artistique

Madame, Monsieur,

Nous faisons partie du cours de peinture organisé par le Maacher Lycée, qui se déroule à Bech-Kleinmacher.

Depuis plusieurs années, nous nous côtoyons dans ce cadre, et l'idée nous est venue de créer une ASBL afin de pouvoir peindre ensemble en dehors des cours et de nous motiver mutuellement.

Dans cette optique, nous nous permettons de vous demander si vous disposez d'un local approprié que vous pourriez mettre à notre disposition.

Notre objectif est de rassembler des personnes autour des arts, pas uniquement la peinture, mais également la sculpture, la mosaïque et, de manière générale, toutes les formes d'expression artistique.

Nos ambitions sont les suivantes :

- inviter des intervenants extérieurs
- organiser des expositions
- partage de la créativité, apprentissage
- offrir un lieu convivial et stimulant pour les personnes de tout âge souhaitant progresser dans leur discipline artistique dans la commune de Schengen

Nous aimerions ainsi donner à la commune de Schengen un lieu vivant et dédié aux arts.